

---

Résumé de l'adresse du tribunal criminel du département de Paris et du tribunal central du jury d'accusation, qui témoignent leur fidélité, en annexe de la séance du 10 thermidor an II (28 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Résumé de l'adresse du tribunal criminel du département de Paris et du tribunal central du jury d'accusation, qui témoignent leur fidélité, en annexe de la séance du 10 thermidor an II (28 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 615;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1982\\_num\\_93\\_1\\_24634\\_t1\\_0615\\_0000\\_14](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24634_t1_0615_0000_14)

---

Fichier pdf généré le 21/07/2021

prêté et reçu, de la Municipalité et de tous les Citoyens, le serment de demeurer fidels à la Convention Nationale, d'adhérer irrévocablement [à] ses décrets et de lui rester constamment attachés.

DAROUDEAU (*secrét. greffier*), RENAT (*maire*), BOULLANGER (*off. mun.*), CLAIRAMBAULT (*off. mun.*), CUVILLIER (*off. mun.*), MAINGUET, BERGART (*off. mun.*), THIBOUST (*agent nat.*), PRIQUENOT (*notable*), LE GRAND (*notable*), DUFLOCQ (*notable*), COULON (*membre du comité*), ELOY (*notable*).

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

## 52

Une députation de la section des Quinze-Vingts exprime l'attachement inaltérable de cette section à la représentation nationale. - Elle entre dans la salle au milieu des applaudissements (2).

[*Les C<sup>ms</sup> De La sect<sup>n</sup> des quinze-vingts à la Conv.; s.d.*] (3).

Citoyens Législateurs, des hommes perfides qui vouloient assassiner la Représentation nationale, et perdre pour jamais la Liberté qui est gravée dans nos cœurs à cotté de l'immortelle Déclaration des Droits de l'homme;

Citoyens Législateurs

Nous somme debout; aussitôt que nous avons vu la représentation nationale en danger, nous avons armés nos bras vengeur destinés à écrasser toutes espèces de tirrorannie; Nos bras armés par le génie de la liberté ayant sans cesse devant nos yeux la vertu;

Le courage de nos dignes Représentans nous rend infatigables; nous ne balancerons jamais entres quelques hommes et la patrie. Nous approuvons les mesures que vous avez prises, et nous venons renouveler au sein de la Convention le serment si cher a nos cœurs de mourir plutôt mil fois que de souffrir qu'ils soit porté la moindre atteinte à la représentation Nationale et à la République une, indivisible et impérisable

HUMBLET, BOURBAUT, RANBOUR, HEBERT, LE GRAND, DUBUSI, CAUMONG (*comm<sup>re</sup> civil*), LEJEUNE (*comm<sup>re</sup> civil*), RENET, DEMOUY, VACONET, LE JAY, N. DEMOULIN, JEANNERET, DUCLÔS, GUILLAND, RENAUD, JUIN, VALANTIN, MAIGNET (*comm<sup>re</sup> civil*).

Insertion au bulletin (4).

(1) Mention marginale non datée. *Mon.*, XXI, 344; *Débats*, n° 677, 195; *J. Mont.*, n° 93 bis; *Ann. R.F.*, n° 240; *F.S.P.*, n° 389; *J. Sablier*, n° 1465; *C. Eg.*, n° 709; *Ann. patr.*, n° DLXXV. Mention dans *C. univ.*, n° 940; *J. Fr.*, n° 673; *J. Paris*, n° 575; *J. univ.*, n° 1711.

(2) *Mon.*, XXI, 344; *Débats*, n° 677, 197; *J. Mont.*, n° 93 bis; *J. Sablier*, n° 1465; *J. Paris*, n° 575; *J. Lois*, n° 670.

(3) C 314, pl. 1257, p. 18.

(4) Mention marginale du 10 thermidor.

## 53

Un secrétaire donne lecture de la correspondance.

Une commune du département du Puy-de-Dôme annonce divers dons civiques qu'elle a adressés au représentant du peuple Soubrany près l'armée des Pyrénées-Orientales, pour l'usage de nos frères d'armes (1).

## 54

Une commune du département de la Haute-Vienne rend compte de ses travaux républicains. Elle n'a pas seulement établi un atelier de salpêtre, elle en a aussi formé un de potasse, dont elle a déjà fabriqué 4 milliers (2).

## 55

Le tribunal criminel du département de Paris, et le tribunal central du jury d'accusation, apportent des témoignages d'amour, de fidélité et de reconnaissance à la Convention nationale (3).

## 56

[*Josnet, g<sup>al</sup> de brigade, aux représentants du peuple à la conv.; 9 therm. II*] (4).

Représentants

Vous venez de faire arrêter les chefs d'un grand complot tendant à dissoudre la représentation nationale, et anéantir la liberté; comptez sur les vrais patriotes, sur les vrais républicains; comptez sur moi jusqu'à la mort; je vous offre mon bras, mon sang, jaloux de vous prouver mon amour [pour] la Liberté, la république une et indivisible, mon attachement sans bornes à la convention nationale. s. et f.

G. JOSNET

Rue du temple n° 109, vis-à-vis la rue portefoin

(1) *Mon.*, XXI, 344; *Débats*, n° 677, 195; *J. Mont.*, n° 93 bis.

(2) *Mon.*, XXI, 344; *Débats*, n° 677, 195; *J. Mont.*, n° 93 bis.

(3) *J. Mont.*, n° 94; *Mon.*, 345; *Débats*, n° 677, 199. Mentionné par *M.U.*, XLII, 185.

(4) C 314, pl. 1257, p. 12.